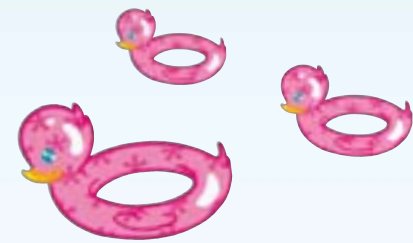




# À la découverte des fonds marins



N'as-tu jamais rêvé de nager parmi les poissons ? Peuplé de créatures incroyables et de plantes que l'on a peu l'habitude de voir, le monde sous-marin est très différent de celui que l'on connaît. Allez, prends vite ton masque et ton tuba, nous t'entraînons à la découverte de trésors merveilleux !

## Des paysages de rêve

Les paysages sous-marins varient considérablement selon la région où ils se trouvent et la profondeur à laquelle ils se situent. Grottes, falaises, plaines, arches, puits de lumière, la géologie marine est riche en diversité. C'est aussi le cas de la faune et la flore. Des plus petits aux plus imposants, les poissons arborent différentes couleurs, se déplacent plus ou moins vite... Et même si, pour le moment, tu ne pourras plonger qu'à de faibles profondeurs, tu auras déjà la possibilité de faire d'extraordinaires rencontres !

## La tenue du parfait petit plongeur

**La combinaison**  
pour ne pas avoir froid

**Les palmes**  
pour mieux te déplacer

**Le masque**  
pour admirer ce qu'il se passe autour de toi

**La bouteille d'oxygène**  
remplie d'air comprimé pour respirer sous l'eau



## 1, 2, 3, plongez !

L'un des avantages de la plongée sous-marine est qu'elle ne se pratique jamais seul, et cela avant tout pour des raisons de sécurité. Eh oui, que ce soit avec un tuba ou une bouteille d'oxygène, respirer sous l'eau n'est pas si évident !

C'est pour cela qu'il faut impérativement se préparer avant de plonger et, surtout, y aller progressivement. Seuls les adultes ayant un niveau confirmé peuvent plonger sans être accompagnés d'un moniteur.

## Protégeons le milieu marin !

Les fonds marins aussi méritent toute notre attention et nécessitent d'être protégés. Lorsque tu es sous l'eau, pas question d'aller embêter les poissons, de soulever toutes les pierres ou de ramener des petits bouts de corail en guise de souvenirs. Tu es une invitée et, en tant que telle, tu dois respecter les lieux et les habitants auxquels tu rends visite.

© Rich Lindie - Fotolia.com

© Martine Carret. Remerciements à Lucie.

